

## **BGer 5A\_868/2018 vom 23. Oktober 2018**

Bundesgericht, 2018-10-23, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_5A\\_868\\_2018](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_868_2018)

FR: TF 5A\_868/2018 du 23 octobre 2018

IT: TF 5A\_868/2018 del 23 ottobre 2018

### **Erwägungen**

#### **E. 1**

Par arrêt du 28 septembre 2018, la Cour des poursuites et faillites du Tribunal cantonal du canton de Vaud, en qualité d'autorité supérieure de surveillance, a rejeté le recours déposé le 1er juin 2018 par A. \_\_\_\_\_ et confirmé le prononcé rendu le 18 mai 2018 par le Président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, autorité inférieure de surveillance, déclarant irrecevable la plainte formée le 13 janvier 2018 par A. \_\_\_\_\_, dès lors que la voie de la plainte n'est pas ouverte contre un avis de réception de réquisition de vente.

#### **E. 2**

Par acte remis à la Poste suisse le 13 octobre 2018, A. \_\_\_\_\_ exerce un recours en matière civile au Tribunal fédéral.

Dans son écriture, la recourante cite de nombreux articles de loi : du Code de procédure civile ( art. 49 CPC ), en lien avec la supposée partialité du juge de première instance, du Code des obligations (art. 23, 24 al. 1 ch. 4, 28 al. 1, 62 et 63 CO) s'agissant du contrat hypothécaire qu'elle a conclu mais qu'elle considère comme nul, ainsi que du Code pénal ( art. 160 CP ) et de la Constitution ( art. 9 Cst. ). Ce faisant, la recourante ne s'en prend nullement au raisonnement de l'arrêt déferé,

a fortiori elle ne développe aucun grief à l'encontre de la motivation de la décision querellée.

Dans ces circonstances, le recours, qui ne correspond manifestement pas aux exigences de motivation des art. 42 al. 2 et 106 al. 2 LTF, doit être déclaré irrecevable, selon la procédure simplifiée prévue à l' art. 108 al. 1 let. b LTF .

#### **E. 3**

Les frais judiciaires, arrêtés à 1'000 fr., sont mis à la charge de la recourante ( art. 66 al. 1 LTF ).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.